



Populations légales au 1^{er} janvier 2013 173 758 Lotois

Fabien Battle

Au 1^{er} janvier 2013, le Lot compte 173 758 habitants. Entre 2008 et 2013, la population y augmente de 0,1 % par an, à un rythme nettement inférieur à celui de la métropole (0,5 %) et dix fois plus faible que celui de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. En cinq ans, le Lot gagne près de 200 habitants en moyenne chaque année. Le département demeure parmi les départements les moins peuplés de France métropolitaine. La croissance se concentre au sud, autour de Cahors et le long de l'autoroute reliant Toulouse à Paris, ainsi qu'au nord sur les axes Figeac-Brive, particulièrement dans la vallée de la Cère.

Dynamisme autour de Cahors

L'aire urbaine de Cahors compte 44 255 habitants au 1^{er} janvier 2013. Sa croissance démographique est soutenue : + 0,5 % par an en moyenne entre 2008 et 2013. La population diminue légèrement dans l'agglomération, constituée des deux seules communes de Pradines et de Cahors, la hausse de l'une ne compensant pas la baisse de l'autre. Elle est en revanche en forte croissance dans la couronne périurbaine : + 1,4 % par an. Certaines communes de cette couronne, comme Lalbenque ou Labastide-Marnhac, affichent des taux de croissance particulièrement élevés.

Deuxième grande aire urbaine du Lot avec 25 593 habitants, dont 5 500 en Aveyron, l'aire de Figeac bénéficie d'une croissance démographique de 0,2 % par an entre 2008 et 2013. Néanmoins, à l'instar de celle de Cahors, l'agglomération de Figeac perd des habitants (0,2 % par an en moyenne) tandis que sa couronne en gagne (+ 1,0 %). Au sein de l'agglomération, composée de cinq communes, Lunan est la seule commune à ne pas perdre des habitants. En dehors de ces deux grandes aires urbaines, les espaces les plus dynamiques sont situés au sud, dans la vallée du Lot et au nord-ouest de Cahors, et surtout au nord du département, dans un triangle Gramat - Saint-Céré - Martel. À l'inverse, des communes importantes, y compris dans ces espaces, perdent des habitants : c'est le cas de Gourdon, de Souillac, mais aussi de Puy-l'Évêque ou de Saint-Céré. Enfin, la déprise démographique se poursuit dans la partie limitrophe du Cantal, au nord-est du département.

1 Population du département

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Lot	173 758	172 796	0,1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	0,5
Grande aire urbaine du département			
Cahors	44 255	43 107	0,5
Figeac ⁽¹⁾	25 593	25 135	0,2
Principales unités urbaines du département			
Cahors	23 090	23 348	-0,2
Figeac ⁽¹⁾	16 468	16 625	-0,2
Saint-Céré	4 607	4 677	-0,3
Gourdon	4 316	4 603	-1,3
Souillac	4 266	4 654	-1,7

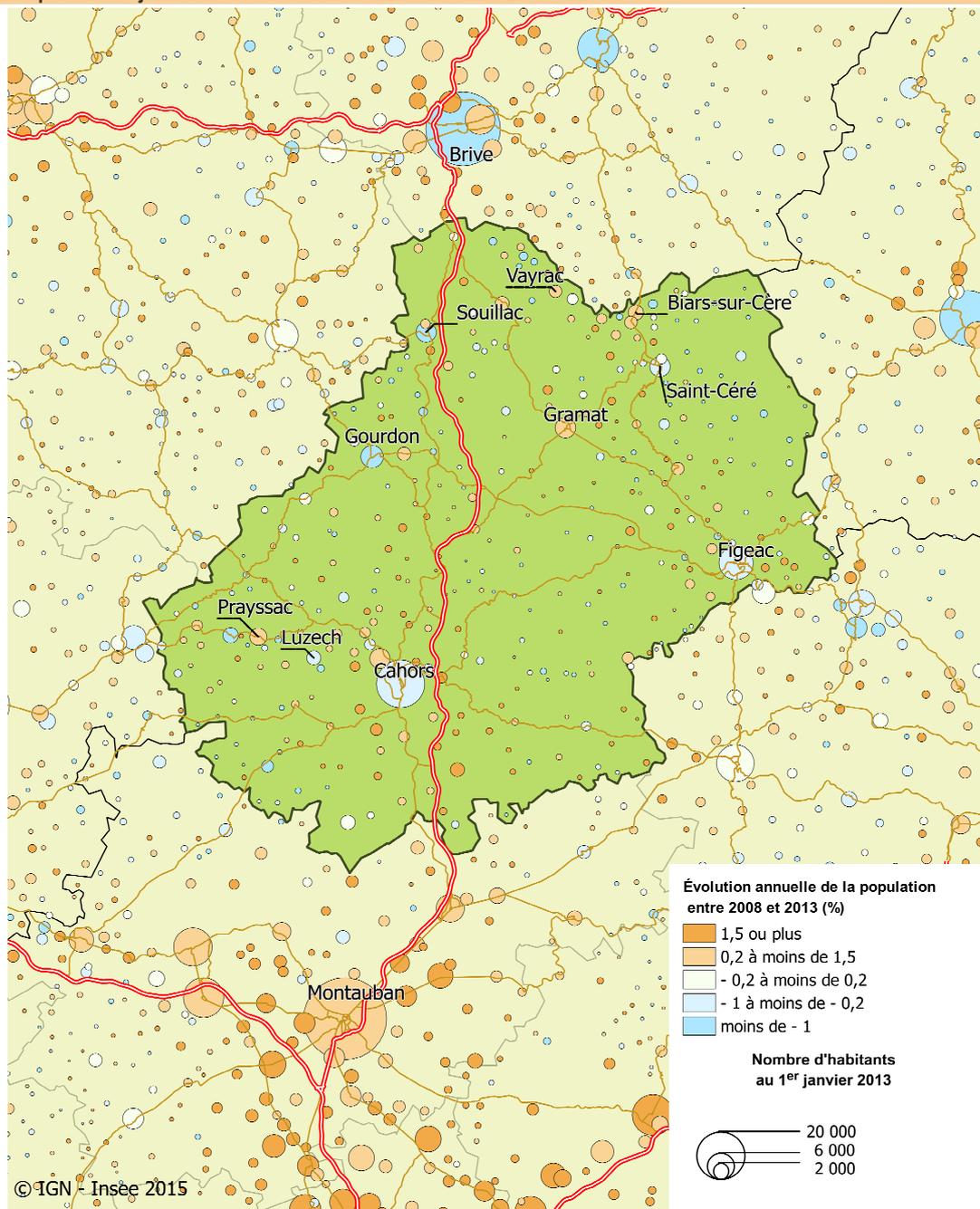
(1) Y compris la partie aveyronnaise

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale

2 Population des principales communes du Lot

Population municipale au 1 ^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Principales communes	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Cahors	19 616	20 031	-0,4
Figeac	9 826	9 984	-0,3
Gourdon	4 316	4 603	-1,3
Gramat	3 596	3 524	0,4
Saint-Céré	3 531	3 582	-0,3
Souillac	3 491	3 887	-2,1
Pradines	3 474	3 317	0,9
Prayssac	2 523	2 461	0,5
Puy-l'Évêque	2 032	2 213	-1,7
Biars-sur-Cère	1 985	1 944	0,4

Source : Insee, recensements de la population exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

Définitions

Unité urbaine : La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

Aire urbaine : L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Pour en savoir plus

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :
Michèle Even

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015